



CAHIER DE PRÉCONISATIONS

Sommaire du document:

- Contexte du projet
- Les socles du projet
- Élaboration du cahier de préconisations
- Site soumis à la concertation
- Préconisations thématiques
- Synthèse des avis
- Annexe

Ce cahier de préconisations exprime le point de vue des participants sur le projet de redynamisation du centre-ville de Somain. Il est issu d'une consultation en ligne de 46 jours et des ateliers de concertations avec près de 110 participants: habitants et usagers du centre-ville, adultes et enfants, acteurs associatifs et économiques. Ce cahier sera présenté et remis au comité de projet et à l'équipe projet.

La ville de Somain apportera une réponse argumentée qui sera annexée au document final.



EN BREF

- Les participants souhaitent alerter la maîtrise d'ouvrage sur les enjeux de **circulation et de stationnement**, considérés comme «**l'enfer de Somain**» par les habitants et les usagers actuels.
- La **place Victor Hugo**, perçue comme un «grand rond point sans vie», doit **retrouver «sa noblesse»**. La moitié de sa superficie sera réservée pour un véritable parking. L'aménagement de l'autre moitié permettra d'accueillir les évènements déjà présents et de réhabiliter le calvaire.
- Les **fonciers mutables** doivent devenir le **poumon vert** de la ville, un lieu d'échanges avec une **valeur pédagogique**.
 - La **place Jean Jaurès** est appréciée par tous. À l'unanimité, les **aménagement**s doivent être **minimes**, comme la création de véritables terrasses pour les restaurants et les cafés présents, la mise en place de jeux pour adolescents et enfants. Les évènements, s'y déroulant, doivent continuer à y avoir lieu.
- La **rue Suzanne Lanoy** doit être **réaffirmée comme lien fédérateur** du centre-ville. Les ressentis de la rue ont fait consensus: séparation avec le tronçon côté gare, autre entrée, du reste de la rue, aménagement vieillissant, manque d'animations, pas agréable. L'espace public doit être travaillé pour lui donner une **unité**, pour la mettre en conformité pour les PMR et pour **inciter les gens à flâner**. Il sera le prolongement des animations culturelles, événementielles et commerciales mises en place. **L'animation urbaine** devra passer également par une **stratégie pour renforcer l'activité commerciale**, à long terme. Contrôle des loyers commerciaux pour éviter le «turn over», implantation de commerces complémentaires, solidaires et d'artisans sont autant de solutions ressorties des ateliers.

CONTEXTE DU PROJET

Le départ des écoles Sainte Anne a libéré 9.000 m² en centre-ville. Cette opportunité a conduit la ville de Somain à mener une réflexion sur la redynamisation de son centre-ville, dans le but d'augmenter son attractivité.

LES SOCLES DU PROJET

UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE

Deux visions du centre-ville existent: celle du PLU et celle des usagers, qui se concentre de la place Jean Jaurès à Carrefour Market (rue Suzanne Lanoy). Pour les harmoniser, un traitement urbain spécifique matérialisera le périmètre. Ce traitement contribuera à **créer une ambiance Coeur de ville, reconnaissable par tous.**

UNE DYNAMIQUE DES LIEUX

Les différentes polarités du centre-ville doivent devenir attractives mais pas pour elles-mêmes uniquement. L'ensemble des besoins et des plaisirs des usagers doivent être pris en compte, en développant les services et l'offre culturelle et de loisirs. Il s'agit de **créer une dynamique** qui entraîne l'ensemble du Coeur de ville pour qu'il **vive à toute heure de la journée.**

L'ENVIE DE FLÂNER

La stratégie de renforcement d'activité commerciale et la création de nouveaux usages développeront une attractivité particulière au Coeur de ville, incitant à s'y rendre plutôt qu'en périphérie. L'accessibilité du centre-ville, aussi bien en terme de stationnement que de circulation, est l'une des préoccupations majeures des somainois. Le projet est également l'occasion de **rendre plus confortables, plus sécurisants et plus agréables les déplacements**, pour tous les usagers. **L'aménagement urbain doit inviter à la promenade.**

Y HABITER

Le maintien d'un centre-ville habité passe par la réhabilitation des logements vacants. Une politique de l'amélioration de l'habitat sera mise en place. Pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs, en fonction de leur diversité sociale, des logements seront créés sur les friches. La **dynamique du vivre ensemble**, affichée par le projet, se traduit également **au travers de l'habitat.**

CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU CAHIER

La municipalité a décidé d'associer les habitants, usagers et acteurs associatifs ou économiques à la conception du projet, sur les thématiques des mobilités et du cadre de vie.

La mise en ligne d'un questionnaire sur la plateforme [Consultvox](#) (fin d'année 2017), fût la première étape de cette participation. L'analyse des résultats, le diagnostic 360°, réalisé par la mairie, et l'étude urbaine des étudiants en licence professionnelle d'urbanisme, ont permis d'élaborer une démarche de concertation, qui a donné lieu à des ateliers de Janvier à Juillet 2018.

34 enquêtes terrain ont eu lieu de Mai à Juin sur le souhait d'un marché couvert ainsi que sur l'attractivité du centre-ville, notamment de la rue Lanoy. Une nouvelle consultation, via [Consultvox](#), sera réalisée, au cours du dernier trimestre 2018, sur les attentes des usagers en terme de commerce.



SITE SOUMIS À LA CONCERTATION

Un fil conducteur relie la gare à la place Victor Hugo, avec des zones distinctes. Ainsi le périmètre du Coeur de ville possède 4 polarités distinctes et déconnectées les unes des autres: la gare, la rue Suzanne Lanoy, qui est la rue commerçante, la place Jean Jaurès, où se trouve la mairie et enfin la place Victor Hugo, où a lieu le marché tous les jeudis matin.



PRÉCONISATIONS THÉMATIQUES

LIEU D'ÉCHANGES

Une réflexion globale sur la programmation d'activités économiques et sociales à l'échelle du quartier est à imaginer pour définir une programmation complémentaire entre la rue commerçante et les associations.

- Le bâtiment, de l'école Sainte Anne donnant sur la place Jean Jaurès, **combinerait une médiathèque, une vidéothèque, une bibliothèque et une salle polyvalente**. Cette salle, d'une capacité d'accueil plus petite que les salles existantes, offrirait une programmation plus innovatrice que celle du théâtre. D'ailleurs, les participants souhaitent que **l'offre culturelle de la ville s'enrichisse** notamment grâce à une programmation à l'échelle intercommunale et grâce à une personne dédiée.
- Les espaces verts, en face, seraient un **lieu de découverte, autour du jardin et de la nature**, qui intégreraient une **dimension pédagogique**, pour accueillir des classes, une **dimension d'économie solidaire et sociale** avec la création de jardins partagés, gérés par une association d'insertion, le foyer de personnes âgées. Les produits alimenteraient les cantines scolaires, les somainois pourraient également en bénéficier à un tarif préférentiel.
- Une **dimension artistique** pourrait être intégrée pour devenir un lieu d'exposition temporaire, un musée en plein air.
- Certains participants ont proposé, pour réduire les déchets des restaurants, d'avoir des poules et un cochon.
- La programmation d'un espace de **restauration** semble pertinente, pour créer de la vie et répondre à la demande de restauration pour les activités tertiaires d'aujourd'hui ou les activités futures et aux promeneurs. Cette offre de restauration devra différer de celles déjà présentes en ville.
- Les participants sont partagés sur la présence d'un marché couvert à cet endroit. Le marché a lieu, depuis toujours, sur la place Victor Hugo et pour certains, elle doit continuer à accueillir cette activité. Le souhait d'un **marché couvert** fait l'unanimité dans la population, à condition qu'il **«sorte de l'ordinaire»**, qu'il propose des produits locaux, qu'il soit en doublon avec celui du jeudi, que les horaires permettent aux actifs d'y aller (nocturne ou le WE) et qu'il ne se déroule pas en même temps que les autres marchés des environs.

Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



JARDINS

- La création de deux jardins a été envisagée: l'un autour du calvaire de la place Victor Hugo, pour le mettre en valeur, et l'autre sur les fonciers du collège Sainte Anne. Ils sont imaginés comme des lieux à l'**ambiance bucolique** et des lieux de **réservoir de biodiversité**. L'aménagement des jardins doit permettre d'y **circuler**, de **se promener** et de les **traverser**.
- Les jardins doivent être ouverts pour la majorité. Les entrées doivent permettre une visibilité sur l'intérieur, pour éviter des zones sombres, peu engageantes.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à travers les jardins doit être imaginée. Les participants sont partagés quant à son accessibilité aux cyclistes. Ils ont peur que des scooters et des amateurs de vitesse les empruntent.
- Le jardin des fonciers mutables devrait être un **espace d'aventure** pour les enfants, avec des activités comme un mur d'escalade, un playground... Il proposera un module pour des activités sportives intergénérationnelles.

Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



MURS

- Une valorisation **artistique** des murs peut être imaginée pour les venelles.
- Une **charte pour les bâtiments** devra être élaborée pour donner une unité au centre-ville. En priorité, ceux de la rue Suzanne Lanoy, et dans un deuxième temps, ceux de la rue Paul Vaillant-Couturier. L'idée d'une aide financière a été émise.
- Une **charte d'enseigne**, préconisant l'installation de drapeaux, permettrait un repérage simple des commerces présents et mettrait en évidence leur diversité.

Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



ESPACES PUBLICS

Ambiances et matériaux

- Les espaces publics doivent être plus **végétalisés**, transcrire le **patrimoine historique** et **s'animer** au gré des événements commerciaux, culturels.
- La gestion et l'entretien doivent être pensés en amont, notamment grâce à des aménagements et matériaux **faciles à entretenir**.
- La **pérennité du mobilier** est à favoriser à l'esthétique.

Aménagement

- Les espaces publics doivent être conviviaux et propices aux usages partagés, appropriables de différentes manières (jouer, traverser, faire du sport, planter, se poser ...) et à tous les âges.
- Certains participants ont souhaité la création d'une police de proximité et de vidéosurveillance à cause du manque d'incivilité d'une partie des citoyens.
- La programmation de la partie **calvaire**, de la place Victor Hugo, pourrait prévoir de laisser une marge de manoeuvre à des appropriations ultérieures. Cet espace pourrait être un **lieu d'expérimentation**, avec des **installations éphémères** le temps de l'été, qui seront gérées par les associations.

- Les **événements actuels**, sur les places, doivent être **pris en compte** dans les aménagements mais ne doivent pas être une entrave. Ainsi, certains participants ont proposé de déplacer le feu d'artifice du 14 Juillet, qui a lieu place Victor Hugo, au parc Anne Frank.

- Les aménagements et installations proposées sont:
 - des **jeux pour les enfants et adolescents éparpillés** sur l'ensemble du centre-ville. Ce sont plutôt des petites structures et des activités différentes, car, du côté de Sessevalle, le parc Anne Frank propose une bonne offre de jeux;
 - du **meubler urbain modulable** et potentiellement mobile;
 - des installations racontant **l'histoire** (ferroviaire, minière, médicale et industrielle) de la ville éparpillés dans le périmètre.

Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



fig. 1. - Unit Assembly



fig. 2. - Variation



fig. 3. - Variation

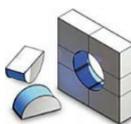


fig. 4. - Variation



fig. 5. - Variation



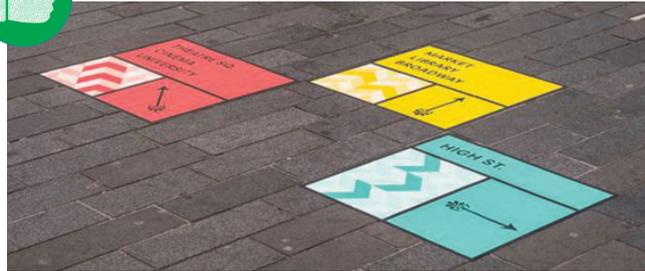
fig. 6. - Variation



ACCESSIBILITÉ

- **Actuellement, le centre-ville connaît des difficultés concernant la circulation. Les usagers le ressentent saturé en terme de stationnements.** Le projet devra apporter des réponses aux enjeux de circulation et de stationnement.
 - Des aménagements sont à prévoir pour **sécuriser et inciter les déplacements** des modes actifs (vélo et piéton): passage piéton coloré ou différent des autres passages, mise en valeur des venelles, piste cyclable, quand cela est possible.
 - Un système de **navettes** a été sollicité pour relier les différents quartiers au centre-ville, pour restreindre la voiture avec des parkings relais, pour amener au plus près des activités les personnes à mobilité réduite.
 - Un **plan de circulation** devra être étudié pour désengorger le boulevard Louise Michel et fluidifier la circulation jusqu'en centre-ville.
 - Une attention particulière est à porter sur la circulation de la rue Suzanne Lanoy. Cette rue est jugée dangereuse pour les piétons en raison de la proximité des voitures. Le trottoir est matérialisé uniquement par un revêtement du sol différent.
 - Une meilleure répartition des places de stationnement devra être étudiée.
 - Pour faciliter le stationnement et éviter les déplacements inutiles à l'intérieur de la ville, un système d'information des places de stationnement pourrait être mis en place
 - Pour faciliter la circulation, une **signalétique efficace pour les directions et les parking de proximité**, à défaut leur emplacement, devra être étudiée.
 - Le **parking Victor Hugo** n'occupera plus que la **moitié de la place avec un traitement paysager** pour faire oublier la présence de la voiture, étant entouré d'habitations et de 2 établissements scolaires. Quelques places réservées à des camping-cars pourraient être envisagées. Certains participants ont soulevé le problème du stationnement des poids lourds sur cette place le WE qui contribuent à donner un sentiment d'abandon.
 - Les rues de Masy, Condorcet, Joseph Bouliez et de la République sont **jugées dangereuses** à cause du non respect de la vitesse de 30km/h.
 - Les intersections rue Wilson/bd Louise Michel, rue Condorcet/rue Gambetta, bd Louise Michel/rue Paul Bert sont dangereuses à cause d'un manque de visibilité.
- L'idée de la **piétonnisation d'une partie de la rue Suzanne Lanoy** (de la place Jean Jaurès à Carrefour Market) est **partagée**. Certains voudraient la fermer aux voitures tout le temps, d'autres que certains jours de la semaine (mercredi et samedi après-midi) et enfin d'autres sont opposés à cette idée, notamment les commerçants. Les riverains pourraient accéder à leur logement via un système de plot électrique qui s'abaisse.
- La mise en place d'une **plage horaire pour les livraisons** des commerçants a fait consensus parmi les participants.
- **L'accessibilité doit se faire également aux personnes mal voyantes.** Des aménagements spécifiques doivent être mis en place: feux sonorisés, bandes podotactiles mais également élémentaires comme la nomination d'un lieu pour bénéficier de coordonner pour les GPS piétons.
- **L'encombrement des trottoirs** a été soulevé à chaque atelier. Les participants ont surtout déploré la présence des **poubelles**, notamment dans la rue Lanoy. Plusieurs solutions ont été émises: verbalisation, poubelles enterrées...

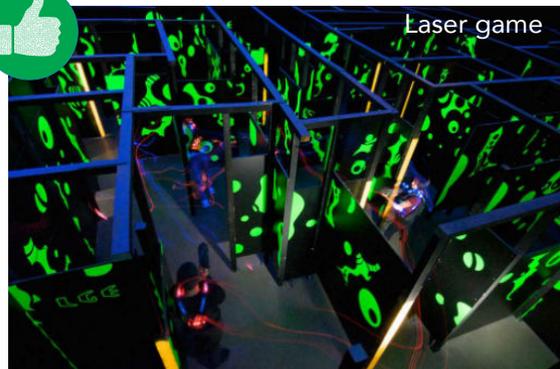
Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



COMMERCE

- Les participants ont proposé, également, des commerces différents de ceux existants, privilégiant l'**artisanat** de qualité et l'**économie sociale et solidaire** (ressourcerie, magasin biologique, circuit-courts - la ruche qui dit oui-) comme des activités de **loisirs** (bowling, laser game, cinéma, jeux vidéos...).
- Une **stratégie d'attractivité commerciale** doit être mise en place pour favoriser l'installation de nouveaux commerces. Pour éviter le turn-over, les loyers des baux commerciaux doivent être plafonnés.

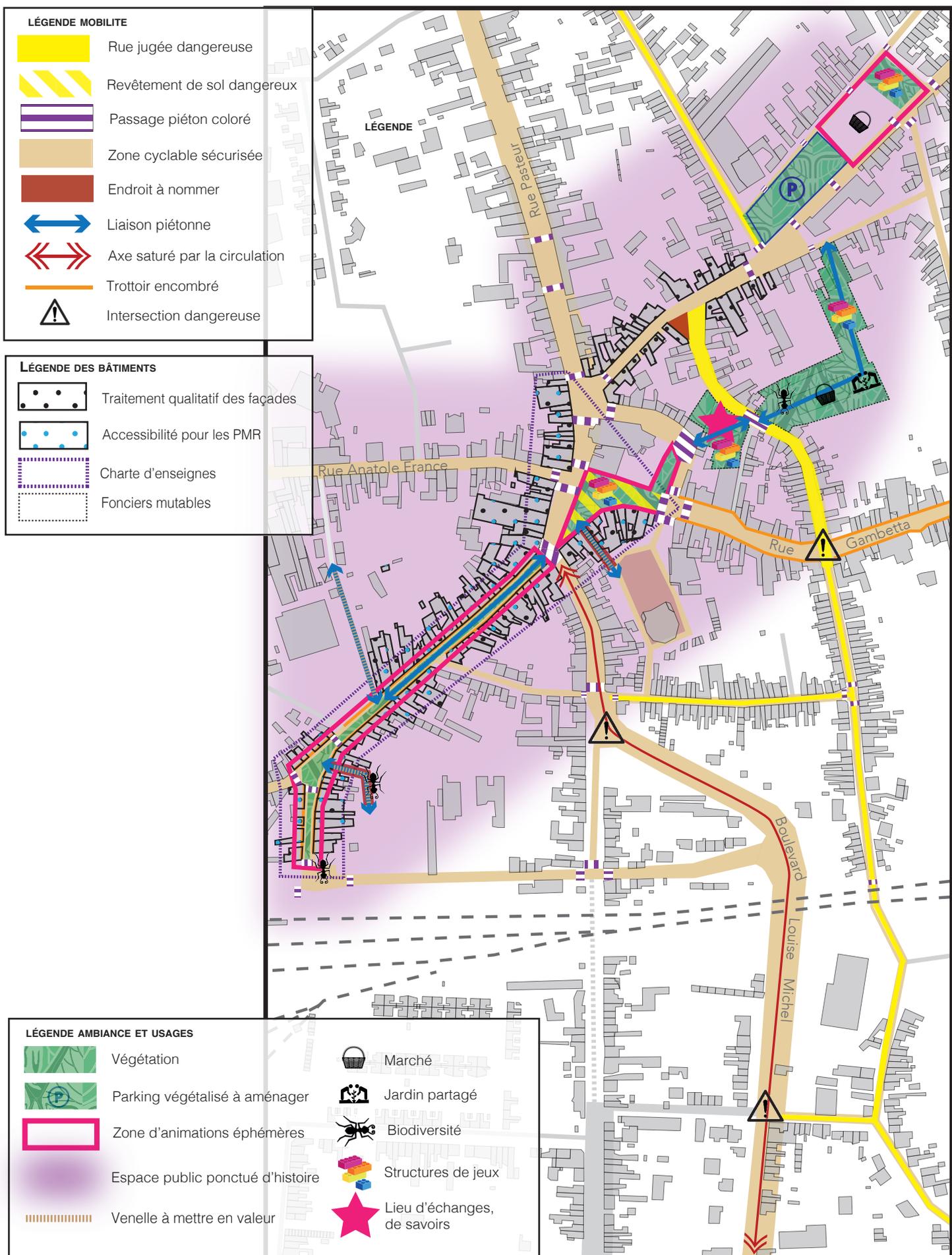
Images de référence présentées aux participants lors des ateliers de concertation



COMMUNICATION

- Certains participants ont fait remarquer un **manque** de communication au sein de la municipalité et de la municipalité vers eux. Des remarques ont été faites concernant le bulletin de la vie somainoise: manque de clarté concernant les informations diffusées, informations plus sur les évènements passés qu'à venir, maire trop présent sur les photos, photos floues...
- Certains participants ont demandé une communication de la **programmation du théâtre plus efficace** et plus voyante, à l'instar des théâtres parisiens, lillois... L'idée d'une colonne Maurice pour l'affichage a été émise.
- Une communication **transparente sur l'avancement du projet** Coeur de ville a été demandée.
- Les participants souhaitent **continuer à travailler sur le projet** Coeur de ville: en votant parmi les projets retenus, en participant à d'autres ateliers de concertation (élaboration d'un plan de circulation, par exemple) et en participant à la validation finale.

SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS



DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ